

# 10<sup>es</sup> États généraux des femmes 2018



SPGQ  
50 ans

23 et 24  
novembre

Hôtel Delta  
de Québec

[spgq.qc.ca](http://spgq.qc.ca)

# On S'ENGAGE!

## Ça se fête!

**Les 10<sup>es</sup> États généraux des femmes,**  
*grand rendez-vous des professionnelles du SPGQ,*  
**et les 40 ans du comité des femmes!**

Toutes les femmes de notre syndicat, déléguées ou non, sont invitées à assister à une journée et demie de conférences et d'échanges portant sur les enjeux et les défis que nous aurons à relever au cours des prochaines années.

Une occasion unique de partager nos réflexions sur les sujets débattus, d'exprimer nos attentes et de formuler des recommandations. Une fois celles-ci adoptées, elles seront inscrites dans le plan d'action du comité des femmes du SPGQ, qui définira les priorités d'intervention pour les quatre prochaines années.

En 2018, les professionnelles sont invitées à s'engager dans la vie syndicale et à contribuer aux changements sociaux.

Nous, les femmes, sommes appelées à jouer un rôle essentiel dans la défense et dans l'amélioration de nos conditions de travail et de vie. En nous inspirant de notre réalité et de notre vécu, nous pourrions proposer de nouvelles perspectives et de nouvelles façons de faire. Nos contributions peuvent faire une différence significative, que ce soit dans les sphères syndicale, économique ou politique. Pour cela, nous devons investir les lieux de pouvoir et d'influence.

Notre organisation syndicale doit tenir compte des capacités et des besoins de la moitié de ses membres que représentent les femmes.

(28/08/2018)

# PANEL

vendredi 23 novembre, de 14h à 17h30

Le panel sera animé par **Mme Manuelle Alix-Surprenant**, lauréate du Prix de la relève en communication 2018 et lauréate du prix Personnalité par excellence du programme Forces avenir universitaire 2017. Elle est également auteure, présidente et cofondatrice de l'Hybridé.

La  
relève  
est là! ↗

Les médias sociaux tels que Facebook, Twitter ou encore Instagram ont modifié notre rapport aux autres. Ils ont démontré à maintes reprises qu'ils pouvaient être efficaces comme outils de mobilisation sociale.

Comment utiliser les médias sociaux pour mettre en lumière les problèmes liés à la condition des femmes? Est-ce que les médias sociaux peuvent nous permettre de prendre la parole et de nous organiser collectivement? Ces outils peuvent-ils être à l'origine de changement? Est-ce qu'il y a des dangers? Comment peut-on s'y prendre pour créer un mouvement et des liens avec des personnes qui partagent nos préoccupations et nos intérêts?

Nous tenterons de répondre à ces questions, avec la participation de **Mme Marianne Prairie**, cofondatrice du blogue *Je suis féministe*, auteure et chroniqueuse chez *Châtelaine* et *L'effet A*.

On  
est  
capables! ↗

Si le leadership représente un enjeu fondamental pour la performance des entreprises, on peut croire qu'il l'est tout autant pour les organisations syndicales. Accroître le leadership des femmes membres de notre syndicat pourrait être une solution à envisager pour faciliter leur accès aux instances du SPGQ.

Le leadership est-il inné ou s'agit-il d'une compétence qui s'acquière? Si oui, comment peut-on la développer? Les femmes ont-elles un style de leadership propre à elles? Les femmes leaders font-elles une différence?

Pour alimenter notre réflexion, nous recevons

**Mme Déborah Cherenfant**, fondatrice d'*Atelier Coloré*, éditrice de *Mots d'Elles* et lauréate en 2016 du Prix Femmes de mérite, catégorie Entrepreneuriat de la *Fondation Y des Femmes*.

On  
y va! ↗

Les femmes composent plus de la moitié des effectifs syndicaux du SPGQ, puisqu'elles représentent 55 % de ses membres. Toutefois, elles sont toujours sous-représentées dans les postes décisionnels. Bien que les femmes constituent près de 43 % de la délégation, la proportion de femmes représentantes de section n'est que de 29,3 %. Ainsi, plus on monte dans la hiérarchie dirigeante et plus la présence des femmes diminue. Rappelons que les représentantes et représentants de section siègent au conseil syndical, lequel constitue une des plus hautes instances après le comité exécutif.

Pourquoi est-ce important que les femmes accèdent à des postes de pouvoir? Pourquoi les femmes ont-elles tant de difficultés à briser le plafond de verre? Comment peut-on contourner ou éliminer les obstacles que rencontrent les femmes pour parvenir aux postes de décision?

Nous aborderons ce sujet avec **Mme Catherine Le Capitaine**, professeure agrégée, et **Mme Marie-Pier Bernard Pelletier**, doctorante, toutes deux du Département des relations industrielles de l'Université Laval.

On  
S'ENGAGE!

Vous êtes donc invitées à une vaste réflexion lors de ces États généraux des femmes! En y participant, vous pourrez profiter d'un moment unique de complicité, de retrouvailles et d'échanges stimulants avec vos collègues des secteurs public et parapublic.

**Un rendez-vous à ne pas manquer!**



## Prix du comité des femmes

Que ce soit dans l'exercice de ses fonctions professionnelles ou dans une démarche d'engagement citoyen, les professionnelles de l'État démontrent quotidiennement l'ampleur de leurs connaissances et de leurs compétences. Plusieurs des dossiers et des programmes auxquels elles travaillent ou encore leurs actions bénévoles exemplaires au service de la communauté ont une incidence directe sur les conditions de vie et de travail de leurs concitoyennes.

Pour la septième fois, le comité des femmes décernera un prix à une professionnelle (ou à une équipe de professionnelles) qui, par ses réalisations dans le cadre de son travail ou par son action bénévole exceptionnelle dans sa communauté, a contribué à l'avancement et à l'amélioration de la situation des femmes. Vous connaissez des collègues dont le travail ou le bénévolat mérite d'être honoré? Soumettez sans hésiter leur candidature au Prix du comité des femmes.

**Voilà une excellente occasion de saluer, ensemble, l'expertise des femmes pour les femmes!**

Le formulaire de mise en candidature est disponible sur [spgq.qc.ca](http://spgq.qc.ca)  
Le comité des femmes agira comme jury du concours.

[cliquez ici](#)



**Conférence-midi** | 24 novembre  
Invitée d'honneur: **Mme Régine Laurent**

Régine Laurent a été infirmière et militante syndicaliste, pour ensuite devenir présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ, de juin 2009 à décembre 2017. Durant le mandat de Mme Laurent, les négociations avec le gouvernement du Québec auront permis d'obtenir des gains majeurs et historiques pour les professionnelles et professionnels en soins de santé. Interlocutrice reconnue par les milieux syndical, politique et médiatique, elle est aujourd'hui commentatrice au Réseau TVA.

**Petit-déjeuner formation** | 24 novembre  
par **Mme Line Lamarre**, conseillère à la formation au SPGQ

**Les femmes et les syndicats au Québec:  
une histoire à mettre en lumière**

## Libération syndicale

Une demi-journée de libération est accordée le vendredi après-midi à celles qui s'inscrivent aux États généraux. Une autre demi-journée de libération est accordée si la distance à franchir entre le port d'attache de la personne et le lieu de l'activité syndicale excède 200 km aller-retour. Si la distance excède 600 km aller-retour, une demi-journée additionnelle de libération est accordée.

## Transport et frais de garde

Les modalités relatives au remboursement des frais de transport et des frais de garde sont celles du Règlement numéro 2 de nos statuts et règlements. Vous trouverez l'information sur le site Internet du SPGQ.

[cliquez ici](#)

Toutefois, dans une perspective écologique, le transport en commun et le covoiturage sont encouragés.

Un service de halte-garderie pourrait être offert gratuitement sur place, si le nombre d'inscriptions est suffisant. Pour réserver, voir la fiche d'inscription.

## Hébergement

La distance minimale pour l'autorisation d'un coucher est de 200 km aller-retour du port d'attache. En vertu du Règlement numéro 2 et dans tous les cas, le montant maximal autorisé lorsqu'il y a un reçu d'hébergement est de 140 \$ plus les taxes applicables.

[cliquez ici](#)



## RENSEIGNEMENTS

### Dates et lieu de l'événement

Vendredi 23 et  
samedi 24 novembre 2018

Hôtel Delta Québec  
690, boul. René-Lévesque Est, Québec  
418 647-1717 ou 1 844 860-3756

### Inscription obligatoire

Formulaire d'inscription  
disponible sur [spgq.qc.ca](http://spgq.qc.ca).

[cliquez ici](#)

### Réservation des chambres

À partir du 4 septembre

23 et 24  
novembre

Hôtel Delta  
de Québec

# 10<sup>es</sup> États généraux des femmes 2018

On  
**S'ENGAGE!**

## Déroulement de l'événement

**Pour plus  
d'information,  
communiquez  
avec :**

Mireille Bond,  
secrétaire au dossier  
des femmes

Janie Beaupré Quenneville,  
conseillère au dossier  
des femmes

Manon Therrien,  
2<sup>e</sup> vice-présidente et  
responsable du dossier  
des femmes

Syndicat  
de professionnelles  
et professionnels  
du gouvernement du Québec

**SPGQ**

7, rue Vallière  
Québec (Québec) G1K 6S9

418 692-0022  
ou 1 800 463-5079

[dossierdesfemmes@spgq.qc.ca](mailto:dossierdesfemmes@spgq.qc.ca)

Télécopieur : 418 692-1338

### Vendredi 23 novembre

- 13 h à 14 h Accueil et inscription
- 14 h Ouverture des 10<sup>es</sup> États généraux des femmes  
Mot de bienvenue de Manon Therrien,  
2<sup>e</sup> vice-présidente et responsable du dossier des femmes
- 14 h à 17 h 30 Panel
- 18 h Coquetel  
Message de Richard Perron, président du SPGQ
- 18 h 30 Souper et remise du Prix du comité des femmes

### Samedi 24 novembre

- 7 h 30 Petit-déjeuner formation  
Les femmes et les syndicats au Québec :  
une histoire à mettre en lumière,  
par Line Lamarre, conseillère à la formation, SPGQ
- 8 h 30 Inscription (ateliers)
- 9 h Travail en atelier
- 12 h Dîner-conférence
- 14 h Assemblée plénière
- 15 h 30 Évaluation de l'événement
- 16 h Clôture de l'événement